

Mars 2021

n°89

DRUS infoS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

VIVRE AVEC LE RHIN

**RUE DU COLLÈGE - RUE BEETHOVEN :
LES TRAVAUX AVANCENT**

**URBANISME :
TOUTES LES INFOS PRATIQUES**



GASTRONOMIE

UNE ÉTOILE POUR LE RESTAURANT « AU GOURMET »

Ludovic Kientz, le jeune chef qui a repris le « Gourmet » avec sa compagne Sandie Ling, vient de se voir attribuer une première étoile au Guide Michelin après avoir été nommé « Jeune talent Gault & Millau » en 2020.

Cette prestigieuse distinction récompense « une cuisine bourgeoise, empreinte de modernité, d'une grande finesse avec des produits bruts ». Ce n'est pas une première pour ce talentueux cuisinier. À seulement 22 ans, il devient le plus jeune chef étoilé de France au restaurant « Le Crocodile ». Cette étoile, perdue suite à un changement de propriétaire, il l'a regagnée en 2016. Après avoir passé douze ans dans le prestigieux établissement strasbourgeois, dont sept comme chef de cuisine, il s'est lancé en 2018 avec sa compagne dans **leur projet de vie au restaurant « Au Gourmet ».**

Pour Ludovic Kientz et Sandie Ling, la révélation du palmarès fut une extraordinaire surprise. « Après cette année très compliquée entre confinements

et réouvertures, où nous n'avons pas beaucoup pu accueillir nos clients, découvrir en direct que nous avions remporté l'étoile était émouvant, époustoufflant. On s'était lancé comme défi de la décrocher en trois ans, on l'a fait en deux et c'est **une grande fierté pour toute l'équipe !** »

Toujours contraints par les règles sanitaires de garder l'établissement fermé, ce jeune couple continue à proposer des plats à emporter tous les week-ends en attendant, bientôt peut-être, de pouvoir à nouveau rouvrir cette belle maison pour laquelle ils fourmillent de projets.

Plus d'informations :
www.au-gourmet.fr et page Facebook



KIWINI / EHPAD BEL AUTOMNE

UN BEAU PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Touchées par la situation des seniors, protégés de la pandémie au prix d'un isolement accru, les équipes du Kiwini ont décidé d'apporter la joie de vivre des enfants aux résidents de l'EHPAD Bel Automne.

Les enfants de l'animation vacances, déguisés et maquillés, sont **allés rendre visite aux aînés dans le jardin** de l'EHPAD. Dans le respect des distances, ils ont pu proposer quelques pas de danse et de la musique aux seniors, qui ne se sont pas faits prier pour rejoindre la chorégraphie !



Jusqu'à la fin de l'année, **ce lien va encore se renforcer** avec des cadeaux et de petites attentions préparés par les enfants. Bricolages, lettres et poèmes permettront à tout le monde de patienter encore jusqu'à ce qu'il soit possible de se retrouver, en toute sécurité.

DEUX DÉPARTS À LA RETRAITE

Deux membres de l'équipe de l'EHPAD Bel Automne ont pris leur retraite.

Deux figures incontournables de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont fait valoir leurs droits à la retraite en janvier. **Christine Heitz**, d'abord, en était **la directrice depuis 11 ans**. Très appréciée des résidents, de leurs familles mais aussi de ses collaborateurs, elle a su mener à bien des dossiers parfois complexes : la transformation de la maison de retraite en EHPAD et les nombreux protocoles qui découlent de ce nouveau statut, la rénovation de l'établissement en 2011-2012 et bien sûr la récente pandémie. Dans son allocution, Jacky Keller a salué son grand professionnalisme et sa capacité à mobiliser tout en douceur. Christine Heitz a quant à elle souligné que cette décennie passée à Drusenheim lui avait beaucoup apporté sur le plan humain et professionnel, mais qu'elle avait également été très formatrice pour son nouveau rôle de maire de Schirrhoffen, notamment dans la conduite de projets.

Le **docteur Martine Etheve** était le médecin coordonnateur de l'établissement depuis presque cinq ans. Le maire a loué son grand professionnalisme et son dévouement envers les résidents, des qualités qui l'ont incitée à repousser son départ face à la pandémie. La gériatre a salué ses excellentes relations avec les équipes, ses patients et leurs familles. Jacky Keller a remis un cadeau souvenir aux deux jeunes retraitées et leurs a adressé ses vœux chaleureux pour cette nouvelle étape de leurs vies.



SOMMAIRE

ÇA C'EST PASSÉ À DRUSENHEIM 2

VIE MUNICIPALE 4

TRAVAUX 6

CULTURE 8

VIE ASSOCIATIVE 8

HISTOIRE 9

ENVIRONNEMENT 17

INTERCOMMUNALITÉ 19

PRATIQUE 20

ÉCONOMIE 21

COVID-19 22

ÉTAT CIVIL 23

Directeur de la publication :
Jacky KELLER, Maire de Drusenheim

Comité de rédaction :
Marie-Anne JULIEN, Denise HOCH,
Laurence DIETRICH, Angèle PETER,
Marie-Odile PETER, Stéphanie STEINMETZ,
Armelle LESECQ et Chloé MARCANTI.

Réalisation : BlitzStudio
Impression : OTT Imprimeurs

Tirage : 2800 ex.
ISSN : 0998-0822

MES CHERS CONCITOYENS,



Nous sommes toujours dans une situation difficile, qui continue à nous peser. Vous avez peut-être, comme beaucoup d'entre nous, l'impression que nous ne savons pas comment nous en défaire. On imagine des projets, on s'enthousiasme, et les conditions nous obligent à nous restreindre. Cela nous laisse abattus et ce manque de visibilité est dur à vivre.

Je comprends et je partage ces difficiles moments avec vous. Cela nous prouve qu'il n'y a pas d'autre solution : il faut vaincre le COVID, à tout prix, pour sauver des vies mais aussi nos entreprises, nos emplois, et de manière générale le moral de notre pays. **Le vaccin est une arme incontournable** dans cette bataille. Les résidents de l'EHPAD sont vaccinés en quasi-totalité tout comme une bonne partie des agents de l'établissement. Au sein de la population aussi, la vaccination progresse même si les contraintes logistiques nous semblent ralentir ce processus indispensable. Une première campagne de tests salivaires dans les écoles, bien suivie, nous a donné un bon aperçu de la situation et n'a décelé aucune contamination parmi les élèves.

Malgré tout, **la vie continue et nos projets avancent** : l'entrée de la commune, avec la grande zone Axioparc et la maison de services au public, l'aménagement au Rhin et le bac qui a repris du service mi-janvier, les travaux de la rue Beethoven et ceux de la rue du Collège où l'enrobé sera posé dans les prochaines semaines.

Un des projets les plus importants pour notre commune, aujourd'hui mais surtout pour le futur, est **la mise en œuvre du plan climat**. Ces actions sont indispensables pour assurer l'avenir et c'est un sujet qui nécessitera l'appui de chacun. En modifiant nos comportements du quotidien, en adoptant des changements concrets, à la portée de tous, il est possible de limiter les conséquences dramatiques du changement climatique. Dans cette édition, en page 17, et dans vos prochains DRUS'Infos, nous partagerons avec vous ces bonnes pratiques que vous pouvez, vous aussi, appliquer dans votre vie de tous les jours.

Je vous souhaite de Joyeuses fêtes de Pâques

Votre maire

Jacky Keller

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2020

Tarifs 2021

Les tarifs de location de salles (Espace « Le Gabion », Pôle Culturel, Foyer polyvalent), de la médiathèque, des emplacements du Messti et du marché hebdomadaire, les concessions du cimetière et d'autres services demeurent inchangés.

Débat d'orientations budgétaires 2021

Ce débat, obligatoire dans toutes les communes de plus de 3500 habitants, est tenu par le conseil municipal sur la base d'une analyse rétrospective et prospective. Il permet aux élus d'échanger sur l'état des finances de la Ville (très peu endettée puisque l'encours de dette peut être remboursé en moins de deux ans, ce qui est excellent en termes de solvabilité) et sur les principales orientations pour le budget primitif 2020.

RÉUNION DU 9 FÉVRIER 2021

Comptes de gestions et administratifs 2020

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (lotissement) de la commune présentent la réalisation des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement. Celles-ci sont également retracées dans les comptes de gestion tenus par le comptable. Ils sont approuvés à l'unanimité. Le compte administratif du budget principal dégage un excédent de fonctionnement de 2 042 828,58 € qui sera repris dans le budget 2021 pour financer les nouveaux investissements. (cf. p. 5).

Taux de fiscalité 2021

Face à la baisse des dotations de l'Etat et pour préserver la marge d'investissement de la commune, les impôts locaux sont légèrement revalorisés (cf. p. 5).

Approbation des travaux forestiers 2021

Le conseil approuve des travaux sylvicoles et de coupe pour un montant de 7 106 € et la poursuite du programme REMOBIO, concernant la plantation d'arbres dans la forêt touchée par le parasite Chalara, conformément à la délibération du 9 décembre 2019, pour un montant de 4 520 €.

Budget 2021

Le budget primitif 2021 du budget principal s'équilibre à 5 675 060 € en fonctionnement et 5 815 790 € en investissement. Le budget primitif du lotissement Stockwoert 1 s'équilibre à 116 161,09 € et celui du Stockwoert 2 à 2 224 840 €.

UNE GESTION DES FINANCES RIGOUREUSE POUR L'ÉVOLUTION CONTINUELLE DU CADRE DE VIE

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire qui a impacté la vie municipale, le conseil municipal a adopté le budget 2021 lors de sa dernière séance du 9 mars 2021. Ce premier budget de la nouvelle mandature s'inscrit toujours dans un contexte de rigueur et la volonté de poursuivre la dynamique des investissements pour améliorer la qualité de vie.

Après une année 2020 difficile, durant laquelle la baisse des dotations de l'État a continué malgré la crise sanitaire (qui a impacté finances communales, services publics, chantiers, etc.), le **budget 2021** s'inscrit une nouvelle fois dans un **contexte de maîtrise des dépenses de fonctionnement**, de **non recours à l'emprunt** et d'un **investissement élevé de près de 5 M€**.

Pour préparer ce budget, avec treize nouveaux élus au sein du conseil, plusieurs réunions ont été organisées pour leur présenter les mécanismes budgétaires (équilibre budgétaire, transfert à la section d'investissement, etc.) et la réforme de la fiscalité (conséquences de la suppression de la taxe d'habitation).

Ainsi, le budget 2021 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 5,7 millions d'€ (M€). Un transfert de 1,4 M€ est fait vers la section d'investissement afin de financer les nouveaux projets. Ce transfert est possible grâce, d'une part, à la vente des derniers terrains du lotissement Stockwoert et, d'autre part, aux économies réalisées au niveau des dépenses, que ce soit en matière d'optimisation énergétique (des investissements sont d'ailleurs prévus pour encore diminuer notre impact carbone) ou de maîtrise de la masse salariale. La section d'investissement est quant à elle équilibrée, en dépenses et en recettes, à 5,8 M€.

La nouvelle municipalité investit pour l'avenir

**2,4 M€ de nouveaux
investissements
entièrement autofinancés :**

2 M€

Aménagement urbain
+ économie d'énergie

0,09 M€

Équipements sportifs
et de loisirs

0,175 M€

Rénovation
du patrimoine bâti
(panneaux solaires,
pompes à chaleur...)

0,185 M€

Matériel et véhicules

La volonté de la municipalité est d'**investir pour continuer à améliorer le cadre de vie et soutenir la relance de l'économie** fortement impactée par les restrictions liées à la crise sanitaire. Ainsi, près de 2 M€

seront consacrés à la voirie dont plus de 600 000 € seront investis dans l'amélioration de l'éclairage public pour diminuer la consommation énergétique, conformément à l'engagement de notre commune pour le plan climat.

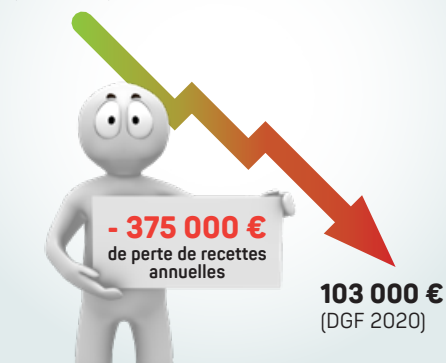
A ces 2,4 M€ de nouveaux investissements, se rajoutent **2,3 M€ de restes à réaliser** pour des travaux à finaliser qui ont pris du retard ou ont été reportés en raison de la situation sanitaire, soit **un total de 4,7 M€ pour les travaux**, entièrement autofinancés.

Perte importante de la dotation de l'Etat et hausse modérée de la fiscalité

Avoir une politique d'impôts locaux bas peut être pénalisante in-fine : en effet, l'Etat considère que la commune a un potentiel fiscal (= capacité à lever l'impôt) élevé ce qui se traduit par une baisse des dotations de l'Etat et notamment la **dotation globale de fonctionnement (DGF)**.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

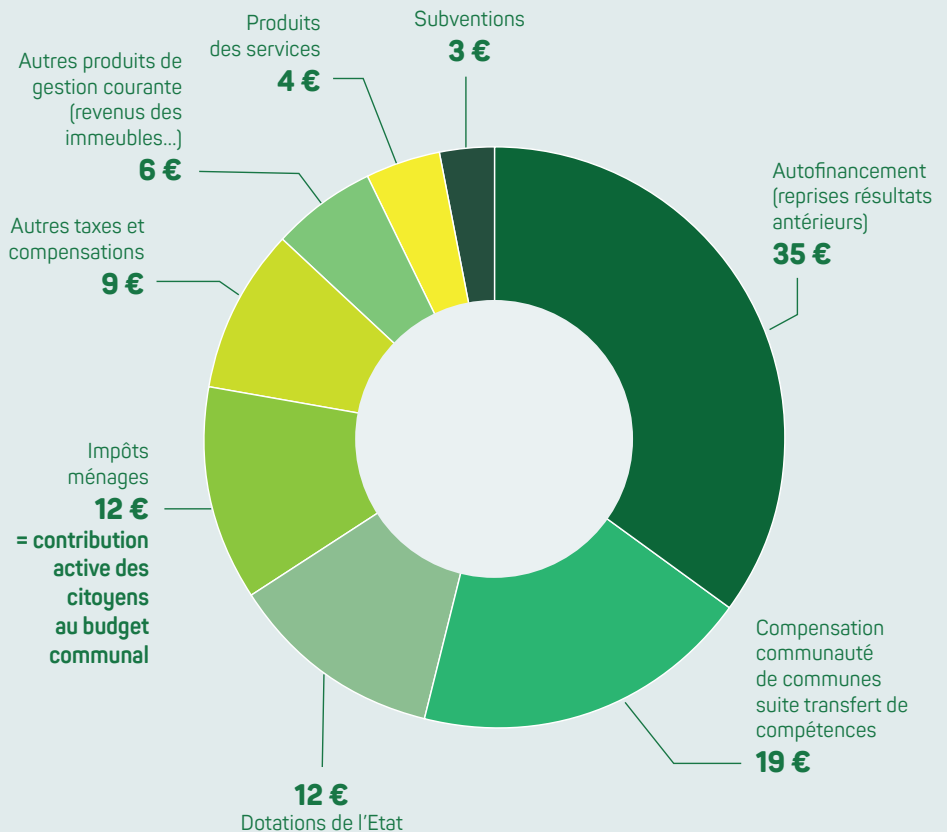
478 000 €
(DGF 2013)



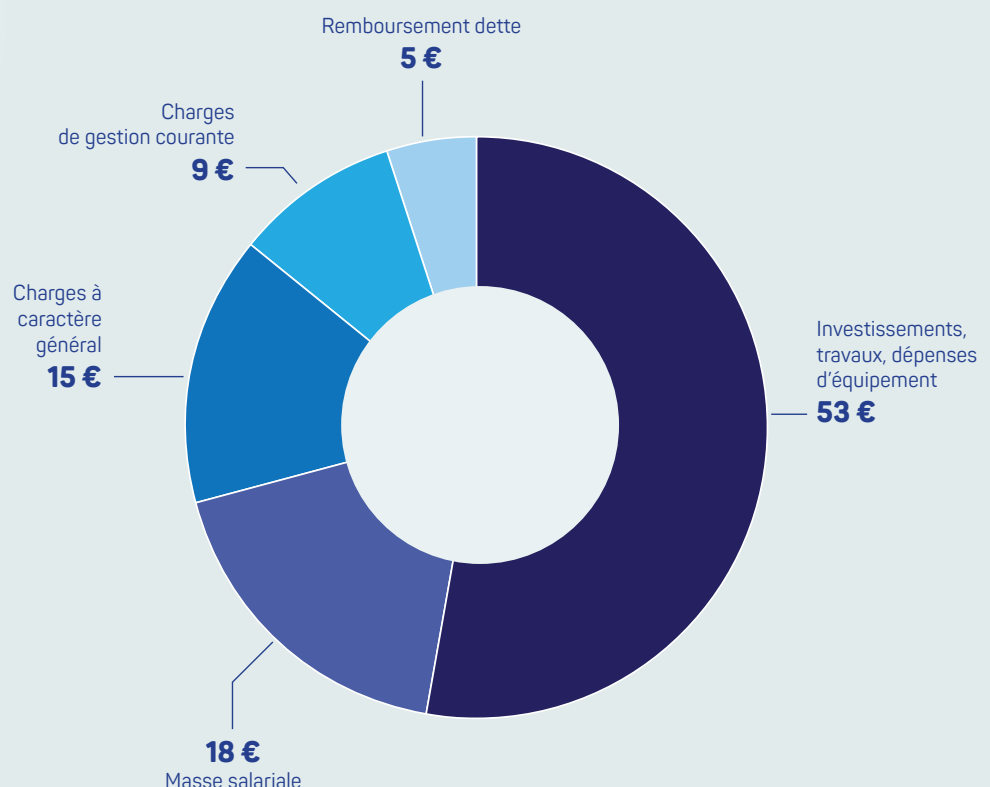
Aussi, pour préserver quelques marges financières futures pour la commune, les impôts locaux, qui sont la contrepartie des services publics offerts à la population, ont été légèrement revalorisés à l'unanimité.

Ainsi, le taux de la **taxe sur le foncier bâti** passe de **7,48% à 7,92%** ; ce taux reste, malgré tout, inférieur de plus 50% à la moyenne des taux des communes de la communauté des communes.

LORSQUE LA VILLE REÇOIT 100 €, ILS PROVIENNENT DE :



LORSQUE LA VILLE DÉPENSE 100 €, ILS SONT CONSACRÉS À :



RUE BEETHOVEN : BIENTÔT LE NOUVEL ÉCLAIRAGE

L'aménagement de la rue Beethoven suit son cours conformément au planning, malgré une interruption due aux intempéries.



L'enfouissement des réseaux a été terminé fin mars : électricité, téléphone, câble. Au deuxième trimestre, il s'agira de connecter chaque maison grâce aux accès déjà créés. Mi-avril, le **nouvel éclairage** sera installé. Des lampadaires LED ont évidemment été sélectionnés pour limiter la consommation énergétique. Enfin, **la voirie** sera faite à la fin de l'année ou début 2022, lorsque tous les branchements individuels seront réalisés.

RUE DU COLLÈGE : TERMINÉE D'ICI L'ÉTÉ

Après une interruption de quelques semaines en raison des intempéries, les travaux rue du Collège ont repris et avancent rapidement. La fin du chantier est prévue d'ici l'été.



L'installation de l'assainissement a été terminée fin mars. Côté voirie, la pose des bordures était déjà complète du rond-point de la piscine jusqu'à la rue des Acacias et celle des pavés jusqu'à la rue de Schiffflange. La dernière portion restante a donc été entamée en priorité du côté du supermarché, afin que l'accès soit possible à l'ouverture du magasin début avril.

Pour **terminer la voirie** et finaliser ces travaux, on réalisera d'abord la pose des enrobés sur la piste cyclable puis sur la route elle-même, selon l'avancement du

chantier et la météo. Pour accomplir cette étape importante, **la rue sera entièrement barrée plusieurs jours** mais les riverains seront évidemment prévenus à l'avance. Il y aura deux épaisseurs : une sous-couche de « gravebitume » puis les enrobés définitifs qui seront posés d'un seul tenant, d'où l'obligation de fermer complètement la voie. Cette couche de roulement est spécialement étudiée afin d'**absorber les bruits** et donc de limiter les nuisances pour les habitants. La rénovation de la place du Maire Pierre Schott est prévue dans un second temps, dans la continuité et en harmonie avec la rue du Collège.

Une urbanité végétale

Les arbres ont été plantés tout au long de la rue à la mi-mars. Ils apporteront de la vie et feront entrer la nature dans cette voie qui est au cœur de la ville. Deux essences ont été sélectionnées pour leur bonne adaptation à nos climats et à l'environnement urbain. Ce sont des arbres qui poussent en hauteur mais peu en surface : des *sophora japonica* (sophora du Japon ou « arbre à miel ») et des *acer rubrum* (érables rouges).

ACCÈS AU RHIN : UN **ACCUEIL CHALEUREUX** POUR L'ENTRÉE EN FRANCE

L'aménagement vers le Rhin ouvre une nouvelle perspective sur le fleuve et un accès plus sécurisé.

Le 15 janvier, conformément au planning annoncé, le bac Drusus a repris ses traversées du Rhin entre Drusenheim et Greffern. Avec le confinement en vigueur chez nos voisins allemands, **la réouverture du bac** n'a pas provoqué d'affluence exceptionnelle. Les habitués, notamment les frontaliers qui continuaient à se rendre outre-Rhin pour le travail, étaient toutefois ravis de le voir reprendre du service. Par rapport aux ponts de Gamsheim ou, plus rarement, de Roppenheim, il leur fait gagner un temps précieux.

Les passagers du bac ne sont toutefois pas les seuls à profiter des nouveaux aménagements de cet espace. Les promeneurs, qui fréquentent en nombre les rives du Rhin dès les premiers rayons de soleil, ont eux aussi noté avec plaisir **une voie plus ouverte et agréable vers l'embarcadere et les berges.**

L'objectif de ces travaux était en effet de continuer l'aménagement déjà



mené rue de Dalhunden, au pont du Kreuzrhein ou le long de l'Allée du Rhin, en améliorant encore l'esthétique et le cadre de vie mais surtout la sécurité des piétons et cyclistes. Ils ont désormais des espaces qui leur sont réservés, à l'écart de la circulation routière, de manière ininterrompue depuis le centre

de la commune jusqu'au Rhin. La Ville a sollicité les services départementaux, dont dépend **le parking**, pour sa rénovation. Pour la tranquillité des promeneurs, un arrêté a également été pris afin d'**interdire le stationnement des camping-cars le dimanche** et de le limiter en semaine à 24 heures maximum.

LA POSE DE CANALISATIONS POUR AXIOPARC ENTRAÎNE LA RÉNOVATION DE LA **PISTE CYCLABLE**

Début mars, des travaux ont débuté sur un tronçon de la piste cyclable entre Drusenheim et Herrlisheim.



Ce printemps, les chantiers sont nombreux à l'entrée de la Ville : construction de la Maison de services au public (MSAP) et du garage Renault ou encore rénovation du lavage auto. Le 1^{er} mars, **des travaux sur la piste cyclable** ont débuté. Son revêtement a été raboté afin de **faire passer les canalisations** d'eau et d'assainissement pour la zone Axioparc.

Pour garder les cyclistes en sécurité durant les quelques semaines où la piste est impraticable, une **bande a été matérialisée sur la chaussée**. Peinture et poteaux jaunes attirent l'attention des conducteurs pour qu'ils respectent cet espace dédié aux deux roues. La vitesse est également limitée à 30 km/h.

PÔLE CULTUREL FERMÉ MAIS SCÈNE OUVERTE

Bien que le Pôle Culturel ne puisse organiser les spectacles prévus en raison des mesures sanitaires, la scène reste ouverte pour des groupes en résidence.

La période n'est pas facile pour les artistes. Privés de représentations, ils doivent malgré tout continuer à créer pour être prêts à accueillir à nouveau leur public. Pour certains, c'est l'occasion de peaufiner un disque ou un spectacle. C'était notamment le but des **deux résidences artistiques** qu'a accueillies le Pôle Culturel depuis le début de l'année.

La Gargarousse



En janvier, les membres du groupe « **La Gargarousse** » ont travaillé sur leur prochain album de chansons françaises. Avec la gouaille qu'on leur connaît – deux des musiciens font partie des Frelots qui se sont déjà produits à Drusenheim – ils ont répété leurs chansons joyeuses et pleines de poésie. Après ces musiciens professionnels, c'est un duo d'amateurs – très éclairés tout de même – que le Pôle a accueilli en février : **Haqibatt**. Avec leurs compositions électro qui invitent au voyage, Selma et Christophe ont figolé un spectacle original, rêveur, presque ésotérique par moments.

Haqibatt



Si l'intérêt est évident pour les artistes, qui ont l'occasion de travailler dans des conditions techniques idéales et dans un environnement professionnel, ces résidences artistiques ont aussi beaucoup de valeur pour le Pôle Culturel. « *L'important c'est que **notre scène continue à vivre** et que nous puissions soutenir les artistes qui sont nos partenaires. C'est une période difficile pour tout le monde, il faut que nous soyons solidaires en attendant de retrouver, très bientôt j'espère, le public dans la salle de spectacle du Pôle.* » souligne Michel Klein, adjoint à la culture. Ces actions vont donc se poursuivre à l'avenir.

En parallèle, le Pôle continue ses **animations culturelles avec l'école Jacques Gachot**. L'ensemble Atrium, que les élèves connaissent bien, revient pour des actions autour d'un spectacle présenté l'an passé, *Cosmophonie*.

Ce projet intitulé *Musiques animées* sera articulé autour du thème du cosmos et les enfants pourront développer leur créativité individuelle au-delà des connaissances techniques. Avec le groupe Ernest, les élèves enregistreront un conte mis en musique après avoir travaillé autour de ce genre littéraire, de la pratique du chant choral et de la prise de son. Ces deux projets s'achèveront chacun avec un spectacle dans la cour de l'école.

La médiathèque reste ouverte

Tant que les mesures sanitaires le permettent, **la médiathèque reste ouverte au public**. Vous pouvez choisir vos documents mais il n'est pas possible de les consulter sur place. **Le service de « drive »** reste également à votre disposition pour faire votre sélection en ligne et venir retirer les livres, CD et autres DVD sur rendez-vous. Merci de respecter les consignes sanitaires et les gestes-barrières lors de votre passage à la médiathèque !

Nouveaux horaires suite au couvre-feu à 19h :

- Mardi : 15h-18h30
- Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
- Jeudi : 15h-18h
- Vendredi : 15h-18h30
- Samedi : 10h-15h

VIE ASSOCIATIVE

LE BASKET S'ENTRAÎNE EN PLEIN-AIR

Confronté, comme toutes les activités en intérieur, à la fermeture des salles de sport dans le cadre des mesures sanitaires, le club de basket de Drusenheim a décidé de prendre l'air. Les membres ont profité d'une **campagne du comité départemental** qui a organisé deux entraînements pour les U13 et U15 le 1^{er} mars. Sous un soleil éclatant, les jeunes basketteurs ont investi le city stade et c'est avec un plaisir évident qu'ils ont renoué avec leur activité favorite, dans le respect des gestes barrières bien sûr.





DOSSIER

VIVRE AVEC LE RHIN

Au-delà de la géographie, le Rhin est un voyage en lui-même. De sa naissance dans les Alpes suisses, où il n'est qu'un petit ruisseau qui divague dans les rochers, jusqu'à ce qu'il rejoigne la mer dans une embouchure si large que l'eau et la terre se confondent, il rassemble tous les paysages. Il est à la fois fraîche rivière, chutes tumultueuses, large fleuve à l'apparente sérénité et à la force parfois destructrice ou encore immense delta où les hommes ont appris à cohabiter avec l'eau. Tout au long de son parcours, de son histoire millénaire, il a inspiré les artistes et les légendes, apportant richesse et destruction.

Les **sources du Rhin** se situent dans le massif du Saint-Gotthard et sur les flancs du Rheinwaldhorn. Dans un paysage de montagnes aiguës, de pierriers à l'apparence stérile, des torrents se rejoignent, grossissent peu à peu et deviennent, quelques kilomètres avant Coire, le Rhin. Le filet d'eau, presque turquoise, se transforme alors en une vraie rivière. Après le lac de Constance, dans un dernier sursaut de sauvagerie, **les chutes du Rhin** (notre couverture) offrent un paysage sublime. C'est désormais dans la plaine que le Rhin déroule son ruban d'argent, dans **un lit souvent modelé par la main humaine**.

DESTRUCTIONS ET RICHESSES

Les hommes s'installent toujours près de l'eau, source de vie, tout en craignant ses caprices et ses dangers. Les fleuves, frontières naturelles et donc souvent politiques, sont **au cœur des plus grands conflits**. Le Rhin ne fait pas exception à la règle et ses rives ont été le théâtre de batailles sanglantes au fil du temps. Malmenée par les guerres, l'Alsace a changé de mains à de multiples reprises et vu marcher quantité d'armées sur son sol, les dernières en date en 1939-1945.

Mais **les fleuves sont aussi un moyen de transport, de communication, donc de partage et de rencontre**. Là aussi, le Rhin en est un exemple éclatant. **Bâle**, première grande ville sur son trajet, accueille des habitants depuis 500 ans avant notre ère. Grâce à sa situation sur le fleuve, elle a été très tôt un carrefour commercial important. Les romains y embarquaient leurs soldats sur des galères à destination de la Germanie.

Le Rhin transporte les marchandises récoltées sur ses rives et fournit nourriture, or, terres alluviales fertiles et, à l'époque moderne, électricité. Mais comme dans la chanson des Nibelungen, où la convoitise de pouvoir et de richesses met en péril l'équilibre du monde, **l'avidité humaine a provoqué des catastrophes**. L'une des plus tristement célèbre est survenue en 1986 lorsque l'incendie d'un hangar de l'entreprise Sandoz et la pollution qui en découle entraînent une hécatombe dans la faune et la flore rhénanes, de Bâle jusqu'à la mer.

Strasbourg connaît une période florissante à partir du VI^{ème} siècle et attire des personnalités hors du commun. **Le Rhin est surnommé « la rue des prêtres »** car il concentre huit évêchés et autant de cathédrales. Saint Arbogast,

qui construit églises et monastères, a la réputation de pouvoir guérir les malades et même traverser le fleuve à pieds secs. Face au développement des idées luthériennes, le Rhin retrouve son rôle de frontière : à l'ouest les catholiques, à l'est les protestants.

LES MYTHES ET LÉGENDES

Le Rhin romantique révèle, à chacun de ses méandres, un nouveau château ou la ruine d'une forteresse baignée de mythes. **L'un des plus célèbres est celui de la Lorelei**. Son rocher avance dans le fleuve et réduit sa largeur d'un quart, provoquant des courants violents qui, combinés aux rochers semi-immergés, ont provoqué de nombreux accidents de navigation au cours des siècles. Faisant fi de ces explications rationnelles, la légende veut que ce soit la Loreley ou Lorelei, une nixe (nymphe de la mythologie germanique), qui ait attiré par ses chants les navigateurs jusqu'à leur perdition.

Cette figure, parfois symbole d'amour déçu qui tombe ou se jette dans le fleuve du haut de ce rocher funeste, a **inspiré de nombreux artistes**. Le poète allemand Heinrich Heine, notamment,

Le rocher de la Lorelei



écrivit en 1824 une histoire, plus tard mise en musique par le compositeur Friedrich Silcher et chantée, par exemple, par Mireille Mathieu en 1977. Guillaume Apollinaire lui consacre également un poème dans son recueil *Alcools* (qui aurait dû s'appeler d'abord *Le Vent du Rhin*) et Gérard de Nerval l'évoque dans son récit de voyage. Plus récemment, des chanteurs comme Ella Fitzgerald, Trenet, Véronique Sanson, Paul McCartney, Laurent Voulzy ou Jacques Higelin lui dédient un morceau.

JUSQU'À LA MER

Arrivé à Coblenche, **le Rhin** est rejoint par la Moselle et **devient encore plus imposant, encore plus large, encore plus puissant**. Entre mines à ciel ouvert de la Ruhr et vestiges romains, le Rhin parvient finalement dans la dernière des six nations qu'il effleure ou traverse. Comme dans ses montagnes natales, il se ramifie à nouveau et **irrigue généreusement les Pays-Bas**. Ici, la lutte des hommes pour assécher la terre et profiter de sa fertilité ne s'arrête pas un instant. C'est à cela que servent les emblématiques moulins hollandais, dont les roues ne broient pas le blé mais évacuent l'excédent d'eau. Entre canaux, marais, lacs, forêts inondables et bras morts, le Rhin a profondément marqué ce paysage.

Les moulins hollandais



Juste avant la mer, **Rotterdam** repose littéralement sur le bois des forêts rhénanes : des centaines de milliers de troncs ont été flottés jusque là pour former les fondations de la ville. Son citoyen le plus fameux, **le philosophe Erasme**, a beaucoup réfléchi sur la liberté de l'Homme, qui repousse sans cesse les limites. L'influence, sans

doute, de **cette relation un peu folle entre le fleuve et ses habitants**, mélange de conflit et de collaboration, de défi et de respect. Enfin, le Rhin se fond dans la Mer du Nord, disparaissant dans une entité naturelle encore plus grande, plus puissante, plus infinie.



“ Le Rhin réunit tout. Le Rhin est rapide comme le Rhône, large comme la Loire, encaissé comme la Meuse, tortueux comme la Seine, limpide et vert comme la Somme, historique comme le Tibre, royal comme le Danube, mystérieux comme le Nil, pailleté d’or comme un fleuve d’Amérique, couvert de fables et de fantômes comme un fleuve d’Asie. ”

Victor Hugo

LE RHIN, LIEU DE CULTURE

Le Rhin est un fleuve nourricier de la terre, des hommes mais aussi de leur esprit. De tout temps, **les idées ont voyagé le long de ses eaux comme les marchandises**. Ces échanges ont été encore accentués par **l’invention de la typographie** par Gutenberg, habitant de la cité rhénane de Mayence. **Plusieurs universités** le long de ses rives – Cologne, Mayence, Bâle entre autres – deviennent des points de ralliement académiques réputés à partir du Moyen-Âge. Le destin de bon nombre d’humanistes ou de savants, comme Beatus Rhenanus de Sélestat ou Erasme de Rotterdam, est intimement lié au Rhin.

Facilitateur des échanges intellectuels et culturels, **le Rhin prend aussi une place de choix dans les créations artistiques** en tous genres. Les écrivains ont été nombreux à s’inspirer des eaux tumultueuses du fleuve : Goethe, Alexandre Dumas, Alphonse Daudet, Apollinaire et bien d’autres. Victor Hugo lui a même consacré tout un ouvrage simplement intitulé « Le Rhin ». Ce récit

de voyage mêle sa correspondance (majoritairement fictive), ses dessins, des descriptions littéraires, des mythes et des connaissances historiques sur la région.

En parlant de mythes, celui de **l’anneau des Nibelungen**, repris en particulier dans quatre opéras de Richard Wagner, est bien connu. Le Nibelung Alberich vole l’or qui repose au fond du Rhin, gardé par les trois filles de ce dernier. Il en forge un anneau donnant puissance et richesse à son propriétaire. Cet anneau maudit est ensuite convoité par les dieux, les géants et les nains, semant la destruction, la mort et le conflit sur son passage. Il finit par entraîner le crépuscule des dieux et le début d’une nouvelle ère sur la terre.



Les filles du Rhin se lamentent d’avoir perdu leur or

“ Le fleuve est la colonne vertébrale de cet espace rhénan, théâtre et témoin des turbulences de l’histoire, de la vie, tout simplement. ”

PASO

Cette légende de l’or du Rhin a aussi inspiré l’artiste drusenheimois PASO

qui lui a consacré une extraordinaire exposition au Pôle Culturel en 2018. Elle rassemblait des tableaux mêlant de véritables feuilles d’or à un bleu à la profondeur inédite. L’artiste a utilisé un pigment pur et exceptionnel associé à un liant qui lui permet de garder toute sa superbe et sa puissance visuelle dans cette peinture qu’il a créée lui-même et à rendre ainsi sur la toile cette force du fleuve qui l’a vu naître. Les pépites d’or, quant à elles, représentent « *les populations des deux rives du Rhin qui se rejoignent en créant ce pont de la paix et de l’universalité humaine* ».

Le fleuve occupe aussi une place à part dans une autre œuvre de PASO. Son **Mémorial de l’Amitié Franco-Allemande** a été installé l’an passé, à l’occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération, dans les Jardins de l’Altwasser.



Vernissage de l’exposition « PASO et l’Or du Rhin »



Jacques Gachot à l'œuvre sur les rives du Rhin à Drusenheim



Tableau de Jacques Gachot

Une fois encore, le bleu des eaux tumultueuses du Rhin immortel est au cœur d'une création de PASO, enlacé par deux bras qui symbolisent l'amitié franco-allemande retrouvée après la seconde guerre mondiale.

Avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, **un autre artiste s'est lui aussi laissé inspirer par le fleuve et la belle courbe rhénane à Drusenheim :**

Jacques Gachot. Le peintre, qui a vécu dans le village depuis la fin des années 30 jusqu'à sa mort en 1954, aimait s'installer sur les rives. Passionné du Rhin sauvage et des paysages du Ried, il a capturé les couleurs toujours changeantes de l'eau et du ciel dans plusieurs de ses tableaux.

Plus récemment, les artistes du collectif franco-allemand **Plakat Wand Kunst** ont joué avec la notion du Rhin-frontière

ou du Rhin-lien lors d'une exposition originale à plus d'un titre. Leurs œuvres grands formats ont constitué un parcours d'art contemporain transfrontalier, enjambant le fleuve de Drusenheim à Bühl en passant par Rheinmünster.

Autres opérations transfrontalières, les trois éditions du festival du Rhin en 2011, 2013 et 2017 à Drusenheim ont été organisées en partenariat avec la



Exposition Plakat Wand Kunst à Drusenheim



“ Le Rhin ne doit plus être un fossé, le Rhin doit être une route où convergent les valeurs, les produits, les idées et les aspirations passionnées. Le Rhin doit être un lien entre tout ce qui est grand, fort et généreux des deux côtés de ses rives. ”
Charles de Gaulle

commune de Rheinmünster. Là aussi, le fleuve est devenu l'écrin qui a accueilli les artistes des deux rives, mêlant les trois langues – français, alsacien et allemand – et toutes les disciplines artistiques pour une fête sans frontière (cf. ci-dessus).

Durant ces festivals mais aussi en d'autres occasions, la gloriette a accueilli des spectacles. Plusieurs années de suite après l'inauguration du lieu en 2009, l'orchestre de Drusenheim-Accordéons s'y est ainsi produit à l'occasion de la fête de la musique, pour un beau moment musical et convivial au bord du Rhin.

LE RHIN, LIEU DE GASTRONOMIE

Le Rhin était autrefois **un fleuve nourricier**, regorgeant de poissons variés : brochets, carpes, sandres, saumons, anguilles, esturgeons. La pêche était un métier florissant dans la région, comme en témoignent les imposants marchés aux poissons de Strasbourg et Colmar. Plusieurs plats qui font aujourd'hui partie de la tradition gastronomique alsacienne doivent tout à la richesse des eaux rhénanes : matelote, choucroute aux poissons et même friture (gardons, perches et autres ablettes). Depuis plus d'un siècle au moins, **les rives du Rhin à Drusenheim accueillent**

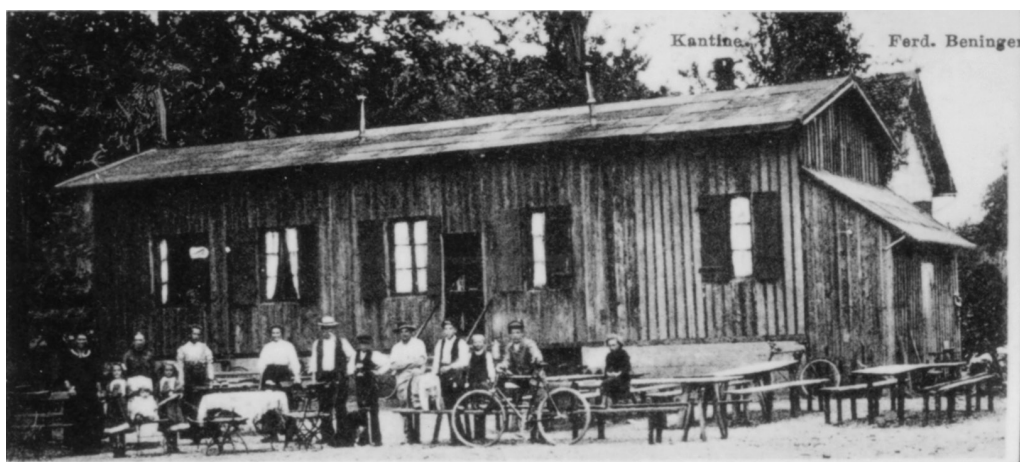


un restaurant. A la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème}, la « Kantine zur Rheinlust » (Cantine « Aux plaisirs du Rhin »), tenue par Ferdinand Beninger, était un hangar de bois devant lequel étaient disposées des tables et bancs.

Cet endroit simple était toutefois suffisamment pittoresque et apprécié pour être représenté sur plusieurs cartes postales de l'époque.

Jusque dans les années 70, l'établissement – qui avait gardé son nom mais appartenait désormais à la famille Schumacher – était **monté sur pilotis** et se situait à proximité directe du fleuve. La terrasse,

à l'ombre d'un saule, était parfois inondée lors des hautes eaux. En été, le dimanche, elle ne désemplissait pas. Aujourd'hui, **le Relais du Rhin** poursuit cette tradition gastronomique avec le plaisir de profiter d'un bon repas,



Carte postale représentant la « Kantine »



La « Kantine » dans les années 70



du paysage rhénan et de l'atmosphère estivale de ce lieu emblématique de notre commune.

LE RHIN, LIEU DE FÊTE

Avec son paysage bucolique, le Rhin est un lieu idéal pour s'amuser. Les habitants ne s'y sont pas trompés : ils s'y retrouvent depuis toujours pour des moments conviviaux ou **de grandes fêtes populaires**. L'une des plus anciennes dont nous avons trace est celle organisée à **l'occasion de l'inauguration du pont-bateau le 8 août 1875**. Un journal alsacien de l'époque raconte : « Depuis longtemps, il n'y a pas eu un tel événement dans notre communauté. [...] Tout l'endroit avait revêtu sa robe de fête et était richement décoré de couronnes, guirlandes et drapeaux. » « Des milliers et des milliers de personnes » se sont réunies pour écouter les groupes de musiques, fanfares et autres sociétés de chant, admirer les cortèges, déguster

les banquets et un « Gabelfrühstück ». Dans l'Alsace alors allemande, ce pont n'était pas seulement un moyen de traverser le fleuve mais aussi un lien politique entre deux Länder d'un même pays.

Après la guerre et jusque dans les années 70, les rives du Rhin accueillaient aussi **un Messti**, qui se déroulait en été. Sur le terrain où se trouve aujourd'hui le parking du bac, manèges et auto-tamponneuses s'installaient pour le plaisir des petits et des grands. Si le Messti d'automne était le plus grand et le plus ancien, celui-là avait une atmosphère de vacances, une légèreté très appréciée.

Plus récemment, **trois festivals transfrontaliers** ont été organisés en ce même

lieu, toujours avec beaucoup de succès. En 2011, la première édition, intitulée « Art et culture sans frontières », a eu lieu à l'occasion des 50 ans du bac. Les animations se sont étalées sur six jours et ont réuni des associations et des artistes des deux côtés du Rhin. En 2013, Rheinmünster était à nouveau à nos côtés pour le deuxième opus, cette fois organisé avec le concours et le soutien de Pamina. La « Grande fête transfrontalière » a une nouvelle fois rassemblé les foules qui ont découvert de très nombreuses animations. Enfin, le festival de 2017, toujours co-organisé avec Rheinmünster et le soutien de Pamina, marquait les 40 ans du bac automoteur « Drusus » et s'intitulait « Rencontres et mobilité au bord du Rhin ». La semaine suivante, le Conseil Départemental a proposé une fête du vélo transfrontalière qui a été couplée avec l'inauguration du pont du Kreuzrhein.

2021 marque les 60 ans de la liaison civile Drusenheim-Greffern avec le bac



Aperçu des berges arborées du Rhin.



Le Trafic sur le Rhin près DRUSENHEIM (Bas-Rhin)

à traile. Pour célébrer l'occasion et à condition que la situation sanitaire le permette, un nouveau festival sera organisé.

LE RHIN, LIEU DE TOURISME

Le paysage du fleuve est exceptionnel à Drusenheim. Notre commune est en effet **située dans une grande courbe extérieure** ce qui donne une vision de plusieurs kilomètres aussi bien en amont qu'en aval. Horizons dégagés et beautés naturelles font donc de ce lieu **un indéniable point d'attrait touristique**.



© Cyrille Fleckinger

Les bateaux de croisière venaient de Strasbourg pour **assister au bal musette** à Drusenheim. Au bord de l'eau, entre rafraîchissements et danses, les citadins goûtaient aux plaisirs bucoliques. Jusque dans les années 1970, une belle allée arborée se situait à la place de la digue actuelle et attirait les foules. Les promeneurs, en famille et en habits du dimanche, profitaient avec bonheur de ce lieu idyllique et de l'ombre fraîche.

La pêche était pratiquée par de très nombreux amateurs qui rentraient rarement bredouilles tant le fleuve était poissonneux. La prise de choix, le rêve de tout pêcheur, restait bien entendu le saumon. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le Rhin était le plus important des fleuves salmonicoles d'Europe et c'était alors un met presque banal, un aliment de base. Avec le temps et les modifications – souvent dues à l'homme – de son environnement, le prince des poissons est devenu rare, voire légendaire, et ce

n'est que récemment qu'il a fait un timide retour dans un Rhin convalescent.

Sur l'eau, les loisirs étaient aussi nombreux. **Bateaux de croisière et de plaisance**, que l'on croise encore aujourd'hui, étaient déjà nombreux au temps des moteurs à vapeur et des roues à aubes. D'autres activités plus athlétiques, telles que le ski nautique ou le jet ski, ont désormais rejoint ces pratiques traditionnelles.

Au-delà des rives elles-mêmes, **les abords du Rhin recèlent eux aussi des trésors naturels de premier ordre**. Tout concourt à en faire un endroit plein de dépaysement sans s'éloigner de chez soi : les étangs où les pêcheurs peuvent exercer leur art, l'Allée du Rhin qui a récemment été magnifiquement réaménagée, la forêt rhénane. C'est un environnement unique, avec des spécificités bien particulières qui font sa richesse. C'est notamment une forêt où

l'eau est omniprésente, avec des étangs, des zones marécageuses ou inondables. **La forêt rhénane** n'est pas seulement verte, elle est aussi bleue.

A Drusenheim, elle a été **classée au biotope** afin d'améliorer sa protection. Certaines activités sont ainsi interdites ou encadrées. Il reste toutefois de nombreuses manières d'apprécier cet espace, sa biodiversité et tous les trésors qu'il recèle. On peut par exemple s'y promener en famille, en empruntant l'un des sentiers intercommunaux. À Drusenheim, il démarre à proximité du club bouliste et s'appelle le sentier du cygne. Pour les plus sportifs, le parcours de santé d'un kilomètre, avec ses agrès et ses exercices, et les équipements de fitness outdoor sont une opportunité de se dépenser dans ce cadre bucolique. Il n'est pas rare d'y croiser des animaux sauvages, oiseaux, petits mammifères, même des biches parfois. Le respect de l'écosystème, la prévention des incendies, la réglementation qui vise à protéger faune et flore, comme par exemple garder les chiens en laisse, doivent donc être appliqués en toute occasion.

*« Drusenheim est caractérisée par un **environnement naturel exceptionnel**, c'est une ville tournée vers son fleuve et ses rivières, aux paysages sources d'envie et d'inspiration. »* rappelle le maire Jacky Keller. *« Comme tant d'autres avant nous, profitons des charmes bucoliques du Rhin à Drusenheim, de ses alentours et de tous les plaisirs qu'ils nous offrent ! »*

Le fitness outdoor à l'entrée de la forêt rhénane



L'ÉLECTRICITÉ PASSE AU VERT

Le 16 février, le maire Jacky Keller a signé un nouveau contrat pour la fourniture d'électricité renouvelable.

Avec ce contrat, **100 % de l'éclairage public et une majorité des bâtiments** sont alimentés par une électricité « verte ». Elle provient de **sources renouvelables** comme le solaire, la géothermie ou la biomasse. « *Ce choix était une évidence !* » dit Jacky Keller. « *Face au changement climatique, utiliser, promouvoir et développer l'électricité fait sens à condition qu'elle soit produite sans énergie fossile. C'est le cas de cette électricité propre.* »

Ce contrat est valable 3 ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023. Pour l'instant, les bâtiments les plus consommateurs en énergie ne sont pas concernés mais la Ville est en train de travailler avec ses partenaires dans l'objectif de les inclure également dans cette électricité verte.



Jacky Keller (à droite) a signé le contrat en présence du représentant d'ÉS et des élus de la communauté de communes

Les autres actions dans le cadre du Plan Climat

Ce contrat d'électricité renouvelable n'est que le dernier exemple en date des mesures prises par la Ville dans le cadre du Plan Climat.

• Réduction de l'éclairage public

Durant le couvre-feu, l'éclairage public est réduit : soit la luminosité est baissée, soit un lampadaire sur deux est éteint. Cela permet de faire des économies d'énergie et donc financières mais aussi de lutter contre la pollution lumineuse qui perturbe la faune.

• Pompes à chaleur

Une nouvelle pompe à chaleur au Pôle Culturel permet de chauffer ce bâtiment grâce à une énergie entièrement renouvelable et sans produire de gaz à effets de serre. Le déploiement de ce type d'installation dans d'autres bâtiments publics sera également étudié.

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : COMMENT OKTAVE PEUT VOUS AIDER



Des travaux de rénovation énergétique peuvent vous permettre de faire des économies, de valoriser votre patrimoine et de vous sentir mieux dans votre chez-vous, mais c'est un projet qui peut être complexe.

Pour vous aider, **Oktave** est un service lancé par la Région Grand Est et l'ADEME et soutenu par d'autres partenaires locaux (dont la Ville de Drusenheim).

Vous aurez **un seul interlocuteur** qui vous proposera d'abord une **visite initiale** et un **audit énergétique gratuits**. Il vous accompagnera ensuite tout au long de l'opération, pour les **aspects techniques**, le choix des prestataires, les priorités à établir dans les différents travaux ; etc. Votre conseiller vous guidera aussi parmi les **subventions** existantes et la constitution des dossiers, afin de maximiser vos chances d'**obtenir les aides auxquelles vous avez droit** et donc de réduire votre budget.

Plus d'informations : **www.oktave.fr**
ou **0805.383.483** (service et appel gratuits)





DEUX OPÉRATIONS POUR PRENDRE SOIN DE LA NATURE

Plusieurs actions ont eu lieu ou se dérouleront bientôt pour débarrasser la nature des déchets qui l'encombrent.

Le traditionnel **nettoyage de printemps** ou « Osterputz » s'est déroulé le 27 mars. Après une année 2020 où il avait dû être annulé pour cause de pandémie, c'est tout un symbole de voir le retour de cette tradition même si l'habituelle collation commune offerte aux bénévoles n'a pas pu avoir lieu. Les bonnes volontés étaient malgré tout au

rendez-vous pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature.

Si vous avez envie d'œuvrer au service de l'environnement et de la qualité de vie, **la Journée Citoyenne** (notre photo) **aura lieu le 26 juin**. Cette opération permet aux bénévoles de participer à **l'entretien des espaces publics** de la Ville. Désherber, nettoyer, tous ces gestes

demandent du temps et de l'énergie, surtout si l'on n'utilise pas de produits phytosanitaires comme c'est le cas à Drusenheim depuis plusieurs années. L'aide apportée par les participants à la Journée Citoyenne permet donc de soulager les équipes techniques de la Ville et de **contribuer à conserver la qualité de vie et le charme de notre commune**.

Les bénévoles nettoient les bas-côtés entre Drusenheim et Herrlisheim

Le 21 février, une quinzaine de bénévoles sont partis du parking du Pôle Culturel pour une drôle de chasse... non pas au trésor, mais aux déchets !

Avec le collectif « Les Mains Vertes », ils ont parcouru la route entre Drusenheim et Herrlisheim tandis que d'autres participants faisaient de même dans le sens inverse. Armés de gants, poubelles, pinces et surtout d'une belle envie de débarrasser la nature des débris, ils ont ramassé les déchets qu'ils ont croisés. Plastiques qui polluent les sols et l'eau, beaucoup de masques, bouts de verre ou de métal qui peuvent blesser les animaux, les ordures découvertes ont hélas été variées et nombreuses : une tonne de débris en tous genres ont été récoltés, dont des appareils électroménagers, des pneus de grande taille, des pièces de carrosserie, etc. Bien que l'on puisse regretter que ce type d'initiative soit visiblement nécessaire, elle mérite d'être applaudie et saluée !



LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Pour limiter les nuisances, le syndicat mixte de lutte contre les moustiques mène plusieurs actions.

Drusenheim, par le biais de la communauté de communes du Pays Rhénan, fait partie du SLM67, le syndicat mixte de lutte contre les moustiques. Cet organisme intervient dans tout le département pour la démoustication afin de **limiter les nuisances dues aux moustiques**. Dans ce cadre, le SLM67 cible quatre espèces de moustiques parmi la trentaine présente dans notre région. L'objectif n'est pas de les éradiquer mais de limiter le nombre d'insectes et donc leurs piqûres.



Le traitement de démoustication s'attaque aux larves qui se développent dans l'eau stagnante après la mise en eau de zones inondables : roselières, forêts, etc. Les larves se développent pendant une semaine environ dans le milieu aquatique puis le moustique adulte émerge. Le produit utilisé (bacille de Thuringe, un produit naturel) doit être ingéré par les larves pour être actif, la fenêtre d'action est donc relativement étroite.

La démoustication est menée soit par hélicoptère (lorsque les surfaces inondées sont importantes), soit par des équipes à pied. Une cinquantaine d'agents vacataires réalisent ces traitements en milieu naturel à l'aide d'une pompe, souvent dans des zones difficiles d'accès, en milieu forestier.

Pour rejoindre ces équipes, contactez le SLM67 par mail : contact@slm67.fr

Les moustiques domestiques aussi !

Certaines espèces de moustiques pondent leurs œufs dans les **toutes petites surfaces d'eau dans les jardins des particuliers** : réservoirs, arrosoirs, jeux pour enfants, même une simple coupelle de pot de fleur peut les accueillir. Pour limiter leur développement, **adoptez quelques gestes simples** : videz ou changez l'eau stagnante deux fois par semaine, rangez vos contenants à l'abri de la pluie, fermez-les hermétiquement avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Si ces mesures ne peuvent être adoptées, des pastilles sont à disposition en mairie. Elles permettent de démoustiquer les eaux stagnantes ne pouvant être renouvelées. Elles sont sans danger pour le reste du biotope.

La chauve-souris, un allié de poids !



Les chauves-souris sont de grandes consommatrices de moustiques : une seule d'entre elle peut manger 60 000 insectes par an. Pour favoriser leur présence, le SLM67 aménage des bunkers en gîtes d'hibernation et met en place des gîtes d'été en bois. Le syndicat collabore aussi avec les animateurs de la maison de la nature de Munchhausen pour sensibiliser le public scolaire à la préservation de ces mammifères volants si précieux et utiles à l'écosystème. Pour les protéger, vous pouvez vous aussi créer des refuges dans votre jardin, ne pas utiliser de produits phytosanitaires et d'insecticides, laisser des bandes enherbées hautes dans votre pelouse pour favoriser le développement des insectes. La présence de chauves-souris est une bonne nouvelle : elles sont le signe que votre environnement est sain et riche !

Plus d'informations : plan-actions-chiropteres.fr

INTERCOMMUNALITÉ

LES MOBILITÉS DURABLES À L'HONNEUR

Du 17 mai au 6 juin, le défi « J'y vais à vélo » sera organisé dans toute la région Grand Est. Que ce soit au boulot ou à l'école, prendre son vélo (ou tout autre mode de déplacement durable comme en transports publics, à trottinette, à pieds, en rollers même !) permettra de participer à ce grand challenge par équipes. Se bouger tout en faisant du bien à la planète, c'est idéal ! Entreprises et établissements scolaires peuvent s'inscrire. Plus d'informations sur defi-jyvais.fr.



Toujours dans le thème de la mobilité durable et du plan climat, **des bornes de recharge des véhicules électriques seront installées en gare de Drusenheim** mais aussi Kilstett, Gamsheim, Herrlisheim, Sessenheim, Rountzenheim et Roeschwoog. Le budget total pour les sept bornes, qui s'élève à 101 500 €, devrait notamment bénéficier d'une subvention de la Région Grand Est et de l'Etat.

LA MAISON DE SERVICES PROGRESSE



A l'entrée de la Ville, le chantier de la maison de services au public se poursuit conformément au programme de travaux.

La « Maison du Pays Rhénan » sera le **siège de l'intercommunalité mais accueillera aussi plusieurs services** de l'Etat, du Département ou des collectivités, comme par exemple la régie des ordures ménagères ou les permanences de la PMI (protection maternelle et infantile).

RÈGLES D'URBANISME : BON À SAVOIR !

Lorsqu'on envisage un projet de construction ou de rénovation, il y a quelques règles d'urbanisme à connaître et à appliquer.

QUELLES DÉMARCHES ENTREPRENDRE ?

Les démarches en ligne :

■ cadastre.gouv.fr

Pour obtenir le plan cadastral d'une parcelle, à partir de son adresse ou des références cadastrales.

■ www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Pour connaître le zonage du PLUi d'une parcelle et accéder au règlement correspondant

■ www.service-public.fr

Pour télécharger les formulaires CERFA : déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir.

QUELLES RÈGLES DE CONSTRUCTION S'APPLIQUENT ?

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, définit les règles dans les différentes zones de la commune. A chaque



zone s'applique un règlement différent. Le PLUi est consultable sur le site de la Ville.

Comment déposer un dossier ?

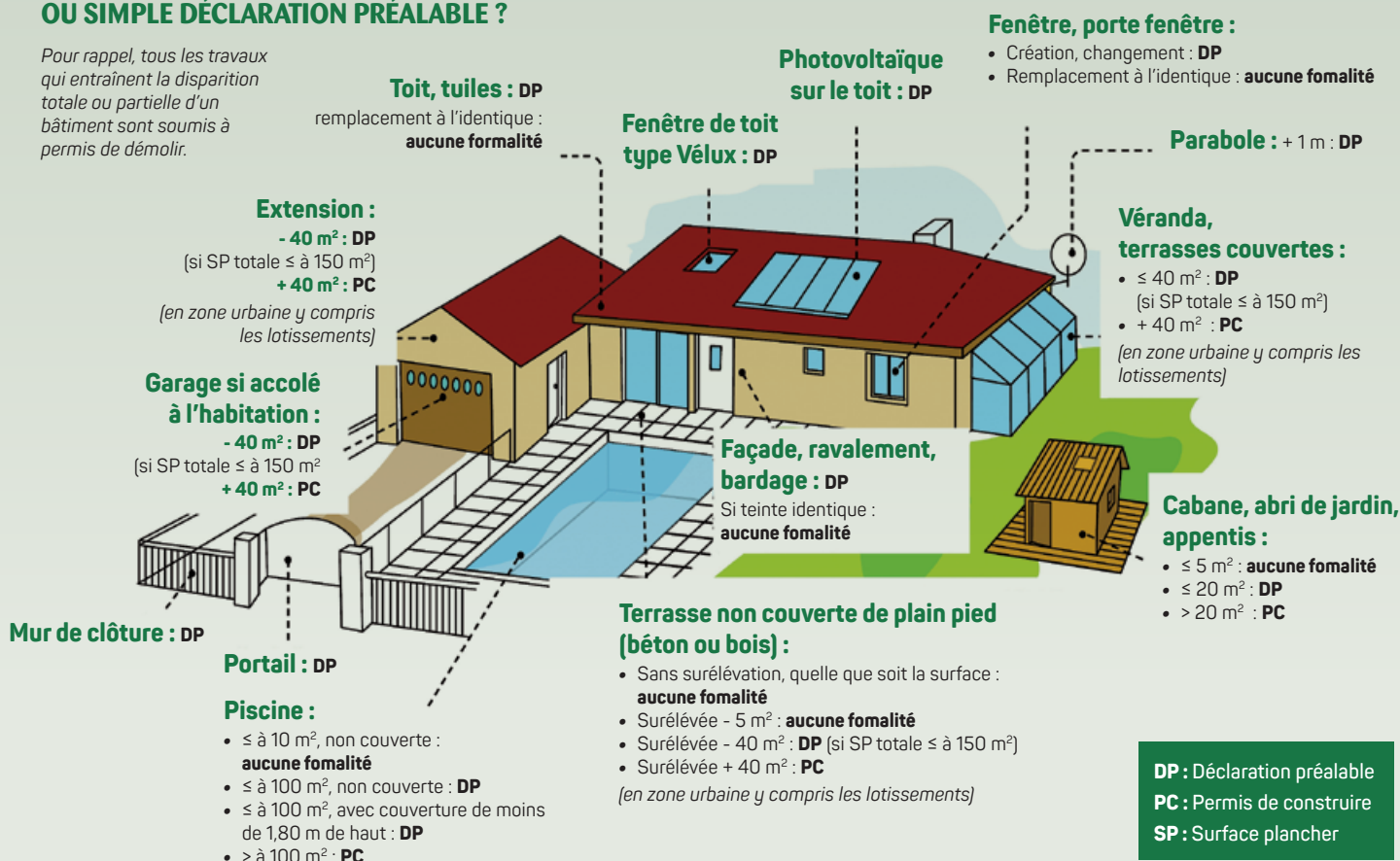
1. Renseigner le formulaire adapté à la demande d'urbanisme souhaitée (cf. schéma ci-dessous)
2. Joindre les pièces nécessaires selon le projet : plan de masse, de coupe, des façades et toiture, notice descriptive, photos, etc.
3. Déposer en mairie le dossier en trois exemplaires originaux

Quels sont les délais d'instruction d'une demande d'urbanisme ?

- Déclaration préalable : **1 mois**
- Permis de construire :

PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER OU SIMPLE DÉCLARATION PRÉALABLE ?

Pour rappel, tous les travaux qui entraînent la disparition totale ou partielle d'un bâtiment sont soumis à permis de démolir.



- pour une maison individuelle et ses annexes : **2 mois**
- pour d'autres constructions : **3 mois**
- Permis de démolir : **2 mois**

QUE FAIRE APRÈS AVOIR OBTENU L'AUTORISATION ?

L'autorisation doit être affichée sur le site des travaux, visible de la voie publique, pendant toute la durée du chantier. Elle est également affichée à l'Hôtel de Ville. Les autorisations sont valables pendant trois ans si les travaux ne sont pas commencés ou interrompus pendant plus d'un an. Ce délai peut être prolongé deux fois pour une année sur demande écrite en mairie deux mois avant l'expiration du délai de validité.

QUELLES DÉMARCHES AU DÉBUT ET À LA FIN DES TRAVAUX ?

Le bénéficiaire du permis de construire doit déclarer l'ouverture du chantier au début des travaux. Lorsqu'ils sont terminés (façade, clôture, garde-corps et espaces verts pour la construction d'une maison, par exemple), il faut adresser à la mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

PEUT-ON OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC ?

Si le chantier nécessite une occupation du domaine public (échafaudage, benne, camion de déménagement, etc.) il faut demander une autorisation délivrée sous forme d'un arrêté municipal. Cette demande doit être adressée au minimum cinq jours avant l'occupation du domaine public par mail à l'adresse **mairie@drusenheim.fr** ou par téléphone au **03.88.067.410**. L'arrêté précisera les conditions sous lesquelles l'autorisation est accordée et les mesures de sécurité à respecter.

LE CERTIFICAT D'URBANISME

Un « certificat d'urbanisme opérationnel et d'information » (C.U.) n'est pas une autorisation contrairement aux déclarations préalables et permis de construire. Il s'agit d'un document informatif réunissant les règles d'urbanisme applicables à un terrain ou un projet donné. Ce document peut être demandé par toute personne, propriétaire ou non du terrain concerné, pour connaître :

- les règles d'urbanisme,
- les servitudes d'utilité publique,
- le droit de préemption,
- les éventuelles zones de protection d'un monument historique,
- les taxes et participations d'urbanisme exigibles,
- et si une opération précise est réalisable (dans ce cas, le délai d'instruction est de 2 mois contre 1 mois pour les autres informations).

Le C.U. garantit les renseignements fournis pendant 18 mois à compter de sa date de délivrance.

EN JUIN, ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Les élections régionales et pour la Collectivité Européenne d'Alsace se dérouleront les **13 et 20 juin**. Drusenheim compte quatre bureaux

de vote : les bureaux 1 et 2 à l'Hôtel de Ville et les 3 et 4 à l'Espace « Le Gabion ». Les ressortissants de l'Union Européenne ne pourront pas prendre part à ce scrutin. Pour les personnes ayant déménagé ou n'étant pas encore inscrites sur les listes électorales, cette démarche peut se faire jusqu'au vendredi 30 avril. Les jeunes ayant atteint la majorité avant le scrutin et pas déménagé depuis leurs 16 ans (et le recensement) sont inscrits d'office. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à vérifier sur service-public.fr les informations vous concernant. Pour rappel, il est indispensable de présenter lors du vote sa carte d'identité ou un autre document d'identité officiel avec photo.

DERNIÈRE MINUTE

En raison de la pandémie, les dates des 13 et 20 juin sont susceptibles d'être modifiées et la décision finale n'est pas prise à l'heure où nous mettons sous presse. Les informations seront mises à jour sur notre site internet : www.drusenheim.fr

ÉCONOMIE

BIENTÔT UN SUPERMARCHÉ SPAR

L'ancien Leclerc Express change d'enseigne et deviendra un supermarché Spar (groupe Casino). Le magasin, qui sera entièrement rénové (carrelage, peintures, éclairages, mobiliers), aura une surface de vente de plus de 1000 m². L'objectif est de développer, entre autres, un maximum de services, par exemple un « point chaud » qui proposera des produits de snacking. La vente de poissons frais emballés sur place et un rayon boucherie-charcuterie-traiteur sont prévus, en partenariat avec des fournisseurs locaux, tout comme des produits bio et en vrac (fruits secs, céréales, etc.). Un service de préparation de commandes et de livraisons à domicile sera mis en place. La station-service et la fourniture de gaz seront maintenues mais l'aménagement extérieur revu et une offre de laverie automatique ajoutée. À l'occasion de l'**ouverture le 8 avril**, de nombreuses offres promotionnelles et des tombolas seront organisées.



LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD VACCINÉS

A partir du 1er février, les résidents de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Bel Automne ont pu être vaccinés contre le COVID-19.



A l'arrivée des doses, le délai pour procéder à la vaccination n'est que de 6 heures. Il fallait donc une organisation sans faille pour assurer la rapidité des différentes étapes : arrivée des patients, prise des constantes puis injection. Les personnes vaccinées ont ensuite été étroitement surveillées et **aucune complication ni réaction allergique** n'est à déplorer.

L'infirmière de l'établissement Rachel Jaeger, qui a organisé cette campagne, a reçu le soutien notamment du médecin coordonnateur Martine Etheve, des généralistes de la commune, en particulier les docteurs Buffler et Schaller, et de nombreux autres intervenants, médicaux ou non. Grâce à toute cette équipe, **les journées de vaccination se sont déroulées efficacement et sereinement** dans la salle commune spécialement aménagée pour l'occasion.

Le vaccin représente un espoir de **retrouver une certaine normalité** et de reprendre petit à petit les activités au sein de l'établissement. Les seniors n'ont pas eu de véritable crainte et ont été nombreux à souhaiter en bénéficier : 90 % d'entre eux, ainsi qu'une bonne partie du personnel, ont fait le choix de recevoir ces injections. En complément des gestes barrières qui demeurent indispensables, cela permet de **mieux protéger les résidents**, notamment en réduisant la gravité des symptômes si une contamination survient malgré tout.

Dépistages à l'EHPAD et dans les écoles

Chaque semaine, les agents de l'EHPAD peuvent se faire dépister par des tests antigéniques. Cela apporte une sécurité supplémentaire, en plus des gestes barrières, pour préserver les résidents en décelant, le cas échéant, les personnes contaminées mais asymptomatiques.



Dans les écoles maternelles et élémentaire, une campagne de tests salivaires a été menée le vendredi 12 mars. Cette méthode de dépistage, où les élèves ont simplement dû déposer un peu de salive dans un flacon, est moins invasive et a donc été privilégiée pour les enfants. Cette opération était menée uniquement sur la base du volontariat. L'ensemble des personnels des trois écoles y a pris part, et 72 à 87 % des parents, selon l'établissement, ont donné leur accord. Dans les autres communes, le taux de participation se montait à environ 50 %, c'est donc un résultat particulièrement élevé qui permet d'avoir une bonne « photographie » de la situation à l'instant donné. Heureusement, aucun cas positif n'a été décelé. Le maire Jacky Keller et son adjointe à la vie scolaire Yolande Wolff, l'inspecteur d'académie Franck Ardouin et le député Frédéric Reiss se sont rendus sur place pour vérifier le bon déroulement des prélèvements.

Pas de centre de vaccination à Drusenheim

Au début de l'année, la commune s'est mobilisée pour tenter d'installer un centre de vaccination à Drusenheim. Les élus ont travaillé avec les médecins généralistes de la ville et la communauté de communes dans cet objectif. Accueillir ce centre aurait permis un accès simple aux personnes prioritaires sur les vaccins à ARN messager (Pfizer/BioNTech ou Moderna). Malheureusement, ni notre commune ni l'intercommunalité du Pays Rhénan n'ont été retenues pour accueillir l'un de ces centres. La préfecture a ainsi expliqué son choix : « Les vaccins actuellement sur le marché sont très contraignants sur le plan technique (congélation, utilisation après décongélation dans des délais très stricts) et ne sont donc pas adaptés, compte-tenu de ces contraintes, à des livraisons en petite quantité dans les centres de vaccination très nombreux ou des cabinets médicaux. Le maillage territorial qui existe a été réalisé dans le respect de ces contraintes. Une réflexion est engagée sur la densification de ce maillage, en lien avec les présidents d'EPCI (intercommunalités). »

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2020

GROSS ZONGO Lyvhens
10.12.2020 - 5 rue des Vergers
REFF Charline
15.12.2020 - 36 rue des Saules
BROUCKER Sasha
22.12.2020 - 9 place du Maire A. Huck

FÉVRIER 2021

SAYAH Aya
13.02.2021 - 28 rue de Soufflenheim

MARIAGE

FÉVRIER 2021

KANNAPEL William - **GASSMANN** Blandine
13.02.2021 - 14 rue de Schirrheim

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2020

ZERR Roger
20.12.2020 - 19 rue des Vosges 83 ans
SCHOTT née **GEBHARDT** Marguerite
25.12.2020 - 19 rue de la Gare 92 ans
LAMARDELLE Anaïs
29.12.2020 - 86a rue du G^{al} de Gaulle 30 ans

JANVIER 2021

FAESSEL née **SCHOTT** Madeleine
05.01.2021 - 5 rue Molière 87 ans
KLEIN Paul
11.01.2021 - 79 rue du G^{al} de Gaulle 93 ans
HENTSCH née **WENDLING** Alphonsine
13.01.2021 - 14 rue de Schirrheim 85 ans
WOLFF Christian
13.01.2021 - 10 rue des Marguerites 67 ans
HOHMANN née **PETER** Mariette
14.01.2021 - 21 rue de Soufflenheim 93 ans
KLEIN née **GANTER** Marthe
14.01.2021 - 79 rue du G^{al} de Gaulle 93 ans
FRANCK Daniel
26.01.2021 - 16 rue du Limousin 74 ans

FÉVRIER 2021

ZINCK Jean Pierre
05.02.2021 - 9 rue du G^{al} de Gaulle 83 ans

HEMMERLE née **SCHILLING** Elisabeth
14.02.2021 - 3 impasse des Romains 91 ans
HERRMANN née **STEINIGER** Hilke
15.02.2021 - 5 rue des Lilas 59 ans
HOFF Patrice
16.02.2021 - 21 rue de la Gare 60 ans
BEUNAT Mélanie
19.02.2021 - 69 rue du G^{al} de Gaulle 92 ans

MARS 2021

KELLER née **KELLER** Eugénie
01.03.2021 - 21 rue de Soufflenheim 88 ans
MARTINI Michel
10.03.2021 - 4 rue des Champs 92 ans
GLESS née **SCHWOOB** Marguerite
11.03.2021 - 11 rue du M^{al} Foch 87 ans
NONNENMACHER née **SCHLUR** Rosalie
20.03.2021 - 21 rue de Soufflenheim 90 ans
HUSS Jacky
20.03.2021 - 2 rue des Lilas 70 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES

DÉCEMBRE 2020

WICKERS née **HEUSSNER** Mathilde
19.12.2020 - 21 rue de Soufflenheim 97 ans
MULLER née **SCHWOOB** Alice
20.12.2020 - 21 rue de Soufflenheim 94 ans
KORMANN née **MOSSER** Marie Louise
20.12.2020 - 1 rue Beethoven 90 ans
SCHMID née **NIGON** Jacqueline
22.12.2020 - 21 rue de Soufflenheim 92 ans

JANVIER 2021

HEGUIRA Abdelmadjid
25.01.2021 - 27 rue de Schiffange 90 ans
CHRISTMANN Antoine
26.01.2021 - 34 rue de Soufflenheim 85 ans
GABEL née **LAUFFENBUCHLER** Alice
30.01.2021 - 7 rue du Luxembourg 80 ans

FÉVRIER 2021

ROTH Marie
01.02.2021 - 40 rue des Saules 91 ans
CLAUSS née **HENNINGER** Jeanne
03.02.2021 - 4 rue de Bischwiller 90 ans
HEMMERLE née **SCHILLING** Elisabeth
03.02.2021 - 3 impasse des Romains 91 ans

WINTZ née **KLINGLER** Ernestine
04.02.2021 - 4 rue des Vosges 92 ans
WEBER née **DORIATH** Hélène
12.02.2021 - 2 rue de la Libération 91 ans
REGNAUT Jean
20.02.2021 - 3 rue du M^{al} Leclerc 92 ans
TOPOROVA Roza
23.02.2021 - 8 rue des Roses 91 ans

MARS 2021

ELCHINGER Paul
01.03.2021 - 4 rue de Soufflenheim 85 ans
BERNHARD Gertrude
01.03.2021 - 3 rue de Schirrheim 85 ans
KOCH Lucien
01.03.2021 - 21 rue de Soufflenheim 92 ans
LAMI Jean-Pierre
03.03.2021 - 9 place de Bourgogne 80 ans
DOLL née **KITTEL** Alphonsine
03.03.2021 - 4 rue Victor Hugo 92 ans
OSTERTAG Lucien
05.03.2021 - 21 rue de Soufflenheim 94 ans
VETTER née **MASSON** Jeannine
05.03.2021 - 10 rue des Pierres 95 ans
HADERER née **BLATTNER** Yvonne
12.03.2021 - 6 place des Colombes 85 ans
MERKEL née **DIEBOLD** Marie Louise
13.03.2021 - 53 rue du G^{al} de Gaulle 90 ans
SCHNEIDER André
14.03.2021 - 8 rue Drusus 85 ans
SIMON André
15.03.2021 - 33 rue de Schirrheim 92 ans

NOCES D'OR

FÉVRIER 2021

NAGEL Jean-Marie - **HEMBERGER** Christiane
05.02.2021 - 19 rue de Limoges

NOCES DE PLATINE

DÉCEMBRE 2020

SIMON André - **WEISSBECKER** Marcelle
29.12.2020 - 33 rue de Schirrheim

GRANDS ANNIVERSAIRES



Antoine Christmann,
85 ans



Jeannine Vetter,
née Masson, 95 ans



André Schneider,
85 ans

Hommage à Michel Martini

Michel Martini s'est éteint le 10 mars. Conseiller municipal de 1977 à 1995, il était aussi fortement engagé dans la vie associative. Il était président d'honneur de l'AAPPMA, qu'il avait dirigée durant 24 ans, et du comité des fêtes dont il était membre fondateur et qu'il a présidé de 1981 à 2007. Son implication au service des autres, sa gentillesse, son esprit rassembleur étaient reconnus et appréciés de tous. Son départ laisse un grand vide.



A vibrant blue background decorated with various Easter-themed items. Yellow tulips are scattered around the edges, along with pink and red tulips. Several decorated eggs are visible: a pink one with a white ribbon, a green one with white polka dots, a light blue one with white polka dots and a white ribbon, and a yellow one with white stripes. There are also several speckled brown eggs, some whole and some cracked open. A pink wooden butterfly and a dark feather are also present.

Joyeuses
Fêtes
de
Pâques !